

Atelier Pêche Nature

Fiche d'inscription participant(e) mineur(e)

Parent 1 :
 Adresse 1 :
 Code postal : Ville
 Téléphone :--- Email :
 Parent 2 :
 Adresse 2 (si différente) :
 Code postal : Ville
 Téléphone :--- Email :
 Autorise mon enfant :
 Né (e) le :

à participer aux activités des Ateliers Pêche Nature 2026, organisées par l' Ecole de Pêche des Sources au Léman, dans le cadre, au sein de l' AAPPMA : Association des Pêcheurs Amateurs du Lac Léman Français

Ateliers Pêche Nature 2026

(cocher les séances de votre choix et estimer le montant de la participation)

Date	Thème	Lieu	Tarif
☐ Mercredi 6 mai 2026 (13h00 – 17h00) :	Pêche de la truite aux leurres, du bord.	Cité de l' Eau / Publier	20 €
☐ { Mercredi 13 mai 2026 (13h00 – 17h00) :	Pêche à la mouche (Initiation) *	Thonon	} 60 €
Mercredi 20 mai 2026 (13h00 – 17h00) :	Pêche à la mouche (pêche) *	Cité de l' Eau / Publier	
Mercredi 27 (13h00 – 17h00) :	Pêche à la mouche (montage de mouche)*	Thonon	
☐ Mercredi 3 juin 2026 (13h00 – 16h00) :	Pêche de la perche à la gambe, en bateau.	Thonon	25 €
☐ Samedi 6 juin 2026 (8h00-12h) :	- COMPLET -		
☐ Mercredi 10 juin 2026 (13h00 – 16h00) :	Pêche de la perche à la gambe, en bateau.	Thonon	25 €
☐ Mercredi 17 juin 2026 (13h00 – 16h00) :	Pêche de la perche à la gambe, en bateau.	Thonon	25 €
☐ Mercredi 24 juin 2026 (13h00 – 16h00) :	Pêche de la perche à la gambe, en bateau.	Thonon	25 €

* Il est possible de participer à un seul atelier, sauf pour le stage « Pêche à la mouche » composé de 3 séances liées par une progression pédagogique (sur 3 semaines consécutives).

Montant de votre participation : €

- J' attire l' attention de l' animateur sur le fait que mon enfant : ☐ sait nager ☐ ne sait pas nager
 J' assume la responsabilité qu' il participe tout de même aux activités dans le cas où il ne sait pas nager.

- J' attire l' attention des animateurs sur le fait que mon enfant :

- Suit un traitement médical ☐ OUI ☐ NON

Joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d' origine marquées au nom de l' enfant avec la notice) à remettre à l' animateur en arrivant. Aucun médicament ne pourra être administré sans ordonnance.

- Présente une allergie ou nécessite des précautions de santé particulières ☐ OUI ☐ NON

Si « oui », joindre une note précisant la nature, les précautions et la conduite à tenir.

- J' ai connaissance qu' en cas d' accident, l' animateur ou le représentant de l' APN contactera les secours habilités à prendre toutes décisions d' intervention médicale ou chirurgicale si l' état de mon enfant présente un caractère d' urgence.

- J' ai pris connaissance et informé mon enfant des règles de l' Atelier Pêche Nature et dégage la responsabilité des organisateurs et des animateurs au cas où l' enfant ne les respecterait pas.

- Je m' engage à respecter les horaires d' activités et les lieux de rendez-vous fixés par l' APN. La responsabilité des animateurs n' est engagée qu' à partir du moment où l' enfant leur est confié jusqu' au moment où l' enfant est remis à ses responsables légaux ou à un adulte désigné par ces derniers.

- Je m' engage à ce que mon enfant dispose d' un équipement personnel adapté aux conditions climatiques (vêtements de pluie, bottes ou chaussures fermées, casquette, crème solaire, eau...).

- J' autorise mon enfant à être transporté pour les besoins de l' animation par un véhicule de l' association ou de l' animateur de l' APN ☐ OUI ☐ NON

AUTORISATION DE PUBLICATION DE PHOTOS ET VIDEOS

J' autorise dans le cadre de la promotion du loisir, à publier sans limitation dans le temps et sur tous supports d' information ou de promotion de la pêche, réseaux sociaux et sites de partages inclus, les photos et/ou vidéos prises lors des animations sur lesquelles peut figurer mon enfant ☐ OUI ☐ NON

Joindre à la présente fiche :

- une copie de votre attestation d' assurance de type « extra-scolaire » ou « responsabilité civile » de l' enfant,
- le règlement de votre participation par chèque établi à l' ordre de : l' APALLF.

À, le

Signature d' un(e) responsable légal(e) de l' enfant

(Précédé de la mention « lu et approuvé »)

[Annexe II-23 \(art. A231-3\) du Code du sport](#)

RGPD : Les données collectées sont traitées à des fins de gestion administrative dans le cadre de l' organisation des APN et conservées en base active pour une durée de 1 ans. Ces informations peuvent être communiquées à l' assurance si besoin dans le cadre de contrôles périodiques ou pour la gestion d' éventuels sinistres. Conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables, du règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016, les salariés, partenaires, participants et bénévoles bénéficient d' un droit d' accès, de rectification de portabilité, d' effacement des données ou encore de limitation du traitement. Pour ce faire contactez le responsable légal de l' APN : (adresses mail + postale)